ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

orientation scolaire et professionnelle

Question écrite n° 56851

Texte de la question

M. Jean-Pierre Abelin demande à M. le ministre de l'éducation nationale de lui préciser l'état actuel de concrétisation de la convention interministérielle pour « la promotion de l'égalité des chances entre les filles et les garçons dans le système éducatif », annoncée symboliquement au Conservatoire national des arts et métiers dirigé désormais, pour la première fois, par une femme. Cette annonce solennelle était accompagnée de propositions de mesures pour améliorer l'orientation scolaire et professionnelle des filles et lutter contre les stéréotypes. Un comité national de pilotage assurerait la mise en oeuvre de cette convention qui devait faire l'objet d'un suivi interministériel et d'un bilan rendu public chaque année. Cette annonce ayant été faite au début de l'année 2000, il serait intéressant d'en avoir un premier bilan.

Données clés

Auteur : M. Jean-Pierre Abelin
Circonscription : Vienne (4e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 56851
Rubrique : Enseignement
Ministère interrogé : éducation nationale
Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 22 janvier 2001, page 386